



Dans le Mille!

COBAMIL
Conseil des bassins versants des Mille-Îles

Bulletin du COBAMIL, vol. 2, no. 1, mars 2012



Mot de la présidente

De l'effervescence dans l'eau !

En février, le directeur des politiques de l'eau du MDDEP, M. Marcel Gaucher, annonçait aux OBV son plan de « *Modernisation de la gouvernance de l'eau au Québec* ». Depuis 2009, ce sont plus de onze modifications réglementaires, ajouts ou nouvelles stratégies qui sont sur la table, allant des redevances à la protection de la source.

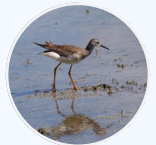
Un nouveau *Comité interministériel sur la gestion intégrée des ressources en eau* s'assurera de la cohérence des actions gouvernementales. Le *Bureau des connaissances sur l'eau* prévu dans la loi de 2009 est maintenant fonctionnel. Le MDDEP lancera bientôt un *Portail sur l'eau* qui sera alimenté par les Plans directeurs de l'eau des 40 OBV du Québec. *L'entente Canada/Québec sur le Plan d'action Saint-Laurent* a également été signée et vient enfin donner un cadre de gestion à la rivière des Mille Îles qui est incluse dans la gestion intégrée du Saint-Laurent. La Communauté métropolitaine de Montréal se chargera de l'organisation de l'une des six *Tables régionales de gestion intégrée du Saint-Laurent* qui mettront en œuvre cette entente.

Bref, ça bouillonne dans le domaine de l'eau au Québec. *Le COBAMIL est interpellé pour jouer un rôle clé dans cette modernisation annoncée.* Il se positionne déjà par sa participation à la table ronde sur la protection de la source en eau potable au *Salon des TEQ*, le 13 mars prochain à Québec, où il sera question du défi de concertation qui nous attend dans la zone des Mille-Îles quant à la protection de la source.

Denise Cloutier

Dans ce numéro

Mot de la présidente.....	p.1
Éditorial de la directrice générale.....	p.2
Les MRC, le COBAMIL et Éco-Nature s'unissent pour le suivi de la qualité de l'eau.....	p.3
Le COBAMIL consulte ses citoyens!.....	p.4
Pour une protection efficace des sources d'eau potable.....	p.5
Actualités du COBAMIL	p.6





COBAMIL
Conseil des bassins versants des Mille-Îles

Éditorial de la directrice générale



Depuis plus d'un an et demi, tant les administrateurs que les employés du COBAMIL s'efforcent de mettre en place un processus de concertation réunissant le plus de gens possible afin de mieux gérer l'eau qui coule sur (et sous) notre territoire. Notre objectif est, vous l'aurez deviné, d'avoir autour de la même table des gens issus des secteurs municipa-

l, associatif, environnemental, agricole, communautaire et citoyen, afin de réaliser un beau projet de société : celui de changer notre relation avec l'eau, être moins des « utilisateurs » et plus des « gardiens » de cette ressource. Rien de moins!

Modifier la perception des gens quant à l'eau est essentiel si nous voulons que les choses changent et que tous les Québécois deviennent des gardiens de l'eau. Cela implique bien entendu d'informer les gens, de les sensibiliser, de les amener à adopter de nouveaux comportements et idéalement, à se mobiliser. Ce défi semble grand, mais il est possible si chacun s'implique. Certains

poseront de petits gestes au quotidien, d'autres feront un don à notre organisme alors que plusieurs, nous l'espérons, viendront à nos activités de concertation.

Je vous invite à prendre quelques minutes de réflexion et à vous poser la question suivante : *puisque l'eau rend notre vie si confortable, quel rôle suis-je prêt(e) à jouer pour faire ma part?* À mon avis, il n'existe qu'une seule mauvaise réponse à cette question : celle de ne rien faire. L'heure n'est plus à pointer les autres du doigt, mais bien à prendre chacun notre part de responsabilité et à agir, individuellement et collectivement.

Faites-nous part de vos réflexions! Vous voulez adopter de nouveaux comportements? Vous désirez vous impliquer dans la préservation de cette ressource et siéger sur l'une de nos tables de concertation? Vous avez des propositions d'actions concrètes à nous soumettre? Ou alors, vous aimeriez contribuer financièrement? Dites-le-nous! Il nous fera plaisir de lire vos réflexions, de vous consulter et de partager avec vos concitoyens vos belles initiatives.

Elsa Dufresne-Arbique

Petit rappel: Quel est le rôle des organismes de bassins versants (OBV)

Certains problèmes qui touchent notre société sont complexes. Ceux qui affectent les ressources en eau en constituent un très bel exemple! Une variété d'intervenants ont un impact sur l'eau et toute la population en subit, de différentes façons, les conséquences. Devant ce constat, il semble improbable qu'un seul intervenant puisse à lui seul résoudre tous les problèmes en lien avec la ressource. C'est pourquoi le gouvernement a misé sur une gestion collaborative de l'eau et c'est justement le rôle des OBV de permettre cette collaboration.

Ainsi, les organismes de bassins versants ont la responsabilité de mettre en œuvre une gestion intégrée de l'eau par bassin versant. L'OBV doit coordonner les efforts de protection et de mise en valeur de l'eau entre les différents intervenants d'un même bassin versant. Le COBAMIL s'assure ainsi de créer des espaces de dialogue

permettant à ceux-ci de se concerter et accompagner, grâce à son expertise scientifique, les acteurs de l'eau dans leur démarche. Ce n'est donc pas à l'OBV d'entreprendre des actions qui permettront de protéger nos ressources en eau, mais bien à l'ensemble de la société. Le COBAMIL est là pour vous aider à y parvenir!

Pour accomplir sa mission, l'OBV s'appuie essentiellement sur deux outils :

Les tables de concertation : Création d'espaces de dialogue dans le but d'identifier une stratégie de gestion de la ressource eau qui respectent les besoins et les préoccupations de tous.

Le Plan directeur de l'eau : Élaboration d'un plan de gestion de la ressource qui est le fruit de recherches scientifiques et de la concertation entre les acteurs de l'eau.



Les MRC, le COBAMIL et Éco-Nature s'unissent pour le suivi de la qualité de l'eau

Trois municipalités régionales de comté (MRC), soit Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville et Les Moulins, ont joint leurs efforts à ceux du COBAMIL et d'Éco-Nature en appuyant financièrement un programme d'échantillonnage de l'eau de surface pour l'année 2012. Ce dernier comprend deux volets: d'une part, le COBAMIL procédera au suivi de la qualité de l'eau des principaux tributaires septentrionaux de la rivière des Mille Îles et du lac des Deux Montagnes et d'autre part, Éco-Nature se consacrera au suivi bactériologique en rive de la rivière des Mille Îles.

Suivi permanent des tributaires

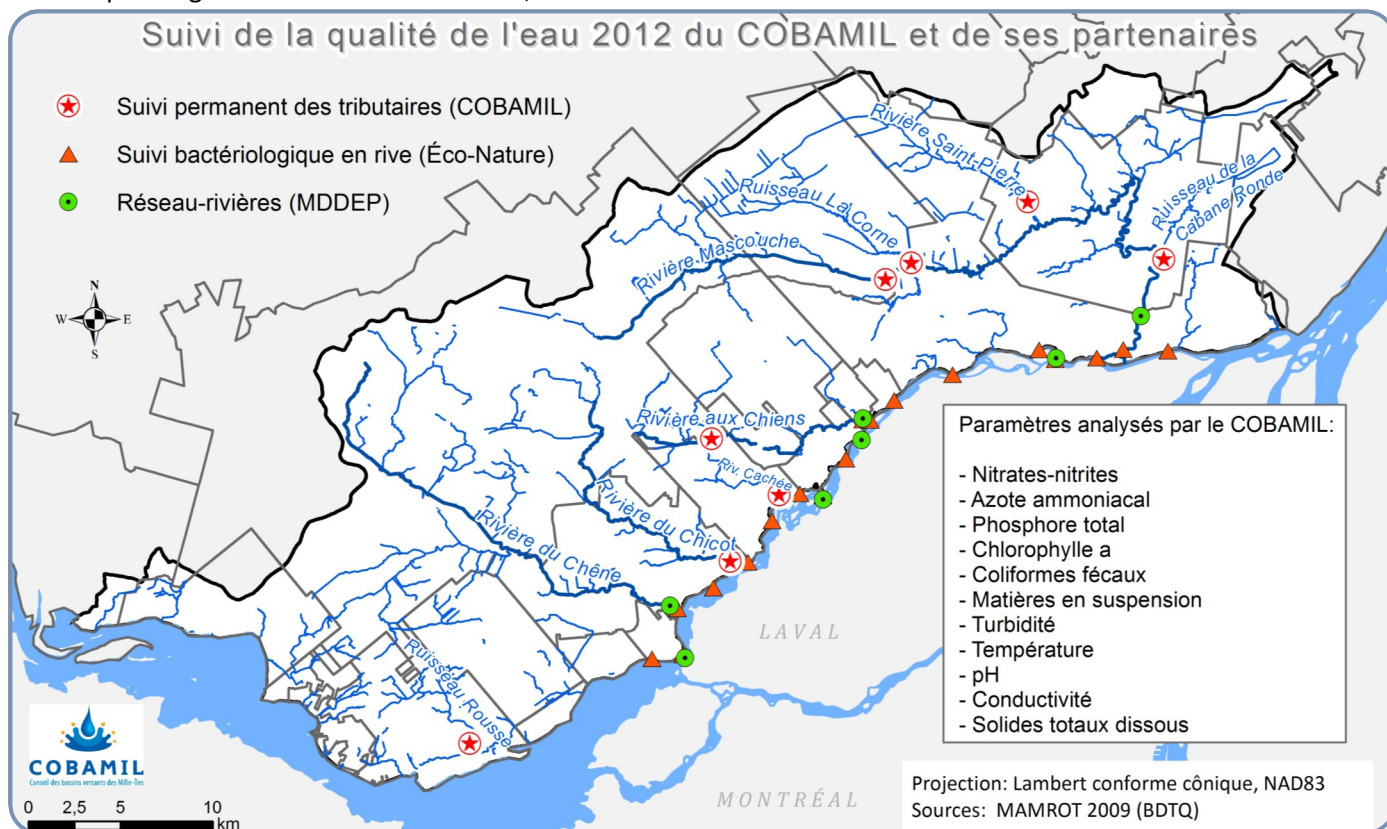
Grâce à l'appui financier des MRC, le COBAMIL échantillonnera l'eau à 8 stations situées sur les rivières du Chicot, Cachée, aux Chiens, Mascouche et Saint-Pierre ainsi que sur les ruisseaux Rousse, La Corne et de la Cabane Ronde (voir carte ci-dessous). Les échantillons, qui tiendront compte de 11 paramètres, seront prélevés mensuellement durant toute la belle saison. L'indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP₇), qui évalue la qualité globale des eaux de surface, sera calculé

pour chaque station. Soulignons que ce programme fait suite à un premier projet d'échantillonnage réalisé en 2011 dans le bassin versant de la rivière Mascouche grâce à la participation financière de la MRC Les Moulins.

Suivi bactériologique en rive

Éco-Nature procédera de son côté au suivi bactériologique de 19 stations, toutes situées près de la rive nord de la rivière des Mille Îles. Ces stations s'ajoutent aux 16 autres situées à Laval et financées par cette même municipalité.

Le COBAMIL remercie chaleureusement les MRC pour leur implication dans ce projet qui nous tient à cœur. Cette initiative assurera une cohérence et une constance dans les efforts d'échantillonnage et permettra d'évaluer les efforts consentis à l'amélioration de la qualité de l'eau à long terme. Elle permettra également de compléter le suivi de la qualité de l'eau réalisé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du programme Réseau-rivières.





COBAMIL
Conseil des bassins versants des Mille-Îles

Le COBAMIL consulte ses citoyens!

Le COBAMIL a dernièrement mené la première des trois vagues de consultation publique qui guideront les différentes étapes de l'élaboration du Plan directeur de l'eau (PDE). Cette première consultation visait à mieux comprendre les perceptions ainsi que les préoccupations des citoyens à l'égard de l'eau. Deux méthodes ont été privilégiées pour atteindre cet objectif. Dans un premier temps, un sondage en ligne a été élaboré alors que dans un deuxième temps, des groupes de discussion ont été tenus avec des organismes et associations du territoire. Nous tenons à remercier les quelque 150 personnes qui ont participé à cette consultation. Grâce à leur implication, le COBAMIL sera en mesure de mieux cerner les intérêts et inquiétudes de la population, éléments essentiels à la mobilisation des acteurs de l'eau ainsi qu'à la conciliation des usages de la ressource.

Organismes et associations consultés :

- ◆ Le Cercle des fermières de Saint-Joseph-du-Lac
- ◆ Le Comité Famille de Mascouche
- ◆ Le Mouvement écologique du Collège Lionel-Groulx
- ◆ La Corporation du Boisé de Deux-Montagnes
- ◆ Le groupe Éco-Action du Cégep régional de Lanaudière (Terrebonne)
- ◆ L'exécutif du Comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI)
- ◆ Le Comité consultatif agricole de Mascouche

Que retenons-nous de cette consultation?

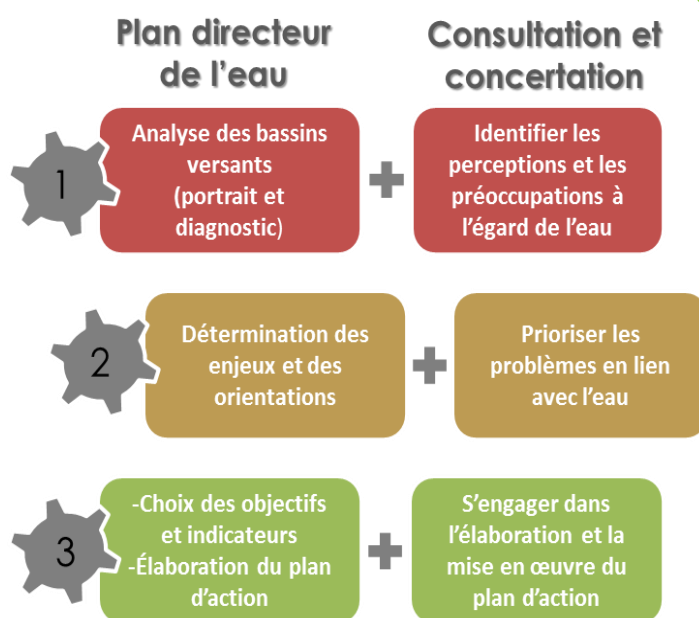
Les grandes préoccupations de la population à l'égard de l'eau

- ◆ **LA QUALITÉ DE L'EAU DES PLANS D'EAU DE SURFACE**
Les citoyens s'inquiètent particulièrement de l'aspect trouble de l'eau et de la contamination par les pesticides.
- ◆ **LA SURCONSOMMATION DE L'EAU POTABLE**
Les citoyens estiment que la société (citoyens, industries, commerces et institutions) fait un usage abusif de l'eau potable.
- ◆ **L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE**
Plusieurs citoyens craignent que les changements climatiques et la mauvaise qualité de l'eau menacent l'approvisionnement en eau potable.

Étapes à venir ...

Le COBAMIL complétera bientôt l'analyse des bassins versants de la zone des Mille-Îles. Celle-ci comprend un portrait de la ressource eau et des problèmes qui la touchent. Elle identifie aussi les préoccupations et intérêts de la population à l'égard de l'eau. Cette première étape nous amène à constater que les défis sont nombreux dans la zone des Mille-Îles. **Pourrons-nous travailler sur tous les fronts simultanément?** Cela semble irréaliste...

C'est pourquoi le COBAMIL organisera cette année une deuxième vague de consultations publiques. Au cours de celle-ci, tous les acteurs de l'eau (citoyens, municipalités, industries, commerces, agriculteurs, etc.) seront appelés à collaborer afin d'identifier les priorités en matière de protection, de restauration et de mise en valeur des ressources en eau.





COBAMIL
Conseil des bassins versants des Mille-Îles

Pour une protection efficace des sources d'eau potable

Le Québec se dotera bientôt d'un nouveau cadre réglementaire qui assurera une meilleure protection des sources d'eau potable. C'est ce qu'annonce le **projet de Stratégie de protection et de conservation des sources d'eau potable**, élaboré en 2010, ainsi que dans le **projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection**, paru en décembre 2011.

Projet de Stratégie de protection et de conservation des sources d'eau potable

Selon le projet de Stratégie, la protection et la conservation des sources d'eau potable s'appuieraient sur une démarche en trois étapes:

1. L'amélioration de la connaissance de l'état des sources
2. Le renforcement de la protection et de la conservation des sources
3. La mise en œuvre et suivi des mesures de protection et de conservation des sources

La première étape, qui consisterait à mieux connaître l'état des sources, comprendrait elle-même deux volets. Elle demanderait d'abord aux municipalités et aux MRC d'identifier l'ensemble des sources d'eau potable, tant souterraine qu'en surface, de leur territoire et de les classer selon les trois catégories suivantes:

- ◆ De petite taille (alimentant 20 personnes et moins)
- ◆ De taille moyenne (alimentant entre 21 et 500 personnes)
- ◆ D'importance (alimentant plus de 500 personnes)

À la suite de l'identification des sources, une évaluation des risques, dont la complexité varierait selon la taille de la source, devrait être réalisée par les municipalités. Dans le cas des sources de petite et moyenne taille, seul l'identification des activités anthropiques pouvant entraver l'approvisionnement serait requise. En ce qui concerne les sources d'importance, l'évaluation des risques comprendrait la délimitation des aires d'alimentation, la caractérisation des propriétés physiques du milieu, l'inventaire des activités anthropiques ainsi que l'évaluation de l'impact des ces activités sur la source. Ces études de risque permettraient ensuite aux MRC d'élaborer un plan de protection et de conservation des sources d'eau potable.

Le COBAMIL: un joueur incontournable!

La caractérisation physique du milieu ainsi que l'identification des activités anthropiques pouvant altérer la qualité de l'eau seront requises dans les études de risques que devront élaborer les municipalités pour leurs prises d'eau desservant plus de 500 personnes. Ces deux éléments faisant partie du Plan directeur de l'eau qu'élabore le COBAMIL, nous croyons que l'OBV pourra être d'une grande utilité dans la démarche de protection des sources.

De plus, puisque les aires de protection des sources d'eau potable chevauchent souvent plusieurs municipalités et MRC, l'élaboration d'un plan de protection requerra la concertation de plusieurs acteurs municipaux. Le COBAMIL croit que les tables de concertation sur l'eau qu'il a la responsabilité de mettre sur pied représentent un espace de dialogue intéressant pour les acteurs municipaux.

Finalement, le COBAMIL possède une expertise et des outils géomatiques qui pourront assurément faciliter l'élaboration des études de risques.

Projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

Le projet de Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, adopté conformément à la Loi sur l'eau¹, servira d'assise à la mise en œuvre de la Stratégie. L'adoption de ce règlement officialisera d'abord la mise en vigueur d'un nouveau régime d'autorisation des prélèvements d'eau. Il viendra aussi confirmer l'obligation, pour les municipalités, de réaliser une étude qui évalue les risques auxquels s'exposent les prises d'eau desservant plus de 500 personnes. Il fixera ensuite des balises afin de délimiter des aires de protection immédiates, intermédiaires et éloignées associées à ces prises d'eau.

¹Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection



COBAMIL
Conseil des bassins versants des Mille-Îles

ACTUALITÉS DU COBAMIL

Salon des technologies environnementales du Québec

13 et 14 mars 2012 au Centre des Congrès de Québec

Le Salon des TEQ 2012, un événement organisé par RÉSEAU Environnement qui se tiendra les 13 et 14 mars prochains, accorde une place importante à la gestion de l'eau potable et des eaux usées. Cette année, plusieurs présentations porteront sur un thème qui nous tient à cœur: la protection des sources d'eau potable. L'une d'entre elles sera d'ailleurs donnée par Mme Denise Cloutier, présidente du COBAMIL.

Présentations à surveiller:

- ◆ Gestion de l'eau par bassin versant et protection de la source
Denise Cloutier, COBAMIL (13 mars à 14h00)
- ◆ Projet québécois de Stratégie de protection de la source
Simon Thériage, MDDEP (13 mars à 14h30)
- ◆ Projet de règlement pour protéger les sources
Michel Ouellet, MDDEP (13 mars à 15h00)

Pour en savoir plus: <http://steq.reseau-environnement.com>

Le 22 mars prochain aura lieu la 19^{ème} édition de la Journée mondiale de l'eau qui aura pour thème « Eau et sécurité alimentaire ». À travers le monde, des activités en lien avec la gestion durable de l'eau douce seront organisées.



Vous comptez joindre vos efforts à ceux de la communauté internationale? Vous soulignerez à votre façon la Journée mondiale de l'eau. Faites-nous part de votre initiative en nous écrivant:

jdrolet@cobamil.ca

Campagne de distribution d'arbres 2012

Pour une deuxième année consécutive, le COBAMIL procédera, en mai prochain, à une campagne de distribution d'arbres gratuits. Ce projet est coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et financé par le MDDEP et le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Ainsi, le COBAMIL distribuera quelques 5000 arbres à travers 13 municipalités participantes. Ce programme étant issu de l'Opération Bleu Vert, un plan de lutte contre les cyanobactéries, les arbres seront plantés en bandes riveraines afin de limiter les apports en nutriments dans les plans d'eau.

Le COBAMIL tient à remercier les villes ayant choisi de s'impliquer activement dans ce programme: Blainville, Bois-des-Filion, Boisbriand, Deux-Montagnes, Lorraine, Mascouche, Mirabel, Oka, Rosemère, Saint-Eustache, Saint-Placide, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse. Pour en savoir plus: http://www.robvq.qc.ca/operation_bleu_vert

Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)

400 Chemin de la Grande-Côte, bureau 102, Rosemère (Qc), J7A 1K7

Téléphone : 450 818-8565

Télécopie : 450 818-8526

Courriel : info@cobamil.ca

www.cobamil.ca